

« Bonsoir à toutes et tous,

Je suis très fier d'être ici avec vous ce soir au CELSA Sorbonne Université pour être le parrain - c'est d'ailleurs la première fois que cela m'arrive (est-ce la preuve d'une certaine sagesse ?!) - de la nouvelle promotion du Certificat de qualification professionnelle « Développeur de formats audiovisuels et numériques ».

Depuis plusieurs années, grâce à la confiance de Valérie Patrin-Leclère, du département Médias - je salue Virginie Julliard et Thierry Devars, qui est avec nous ce soir -, et de Karine Berthelot-Guiet, directrice du CELSA Sorbonne Université, j'ai la chance et l'honneur d'intervenir au CELSA sur deux enseignements : la régulation de l'audiovisuel et la stratégie des principaux groupes TV.

Au cœur de ces enseignements, deux notions essentielles : l'exception culturelle et la création française.

Force est de constater que notre secteur a trop souvent appliqué ces concepts et principes aux seuls genres dits « majeurs » de la création, à savoir la fiction, le documentaire, le spectacle vivant et l'animation.

Dans ce contexte, les programmes de flux ont été un peu mis de côté, laissant libre cours à un réflexe trop systématique : celui d'adapter bien trop souvent sur les chaînes françaises des programmes et formats étrangers.

Trois contre-pouvoirs sont intervenus dans la danse au fil du temps pour contrecarrer cette tendance et donner à la création française ses lettres de noblesse dans le domaine du flux :

- les créatifs, auteurs et producteurs, qui n'ont de cesse de vouloir bousculer les codes ; ayons une pensée ce soir pour Jacques Antoine, l'un des plus grands créateurs de la télé française, à qui on doit notamment le programme devenu mythique, « Fort Boyard » ;

- l'audiovisuel public, qui a toujours su prendre des risques, particulièrement ces dernières saisons, pour créer, avec ses partenaires producteurs, des formats originaux comme « Prodiges », « Le village préféré des Français », « Slam », « Hôtel du temps » (porté un autre grand talent de la télévision française, Thierry Ardisson) ;

- l'écosystème universitaire, le CELSA Sorbonne Université en tête, qui a compris cet enjeu stratégique en créant le CQP « Développeur de formats audiovisuels et numériques », sous le patronage de la CPNEF, et avec l'appui de Philippe Chazal, président fondateur de la Fabrique des formats.

Avec des succès qui sont venus couronner cette démarche très proactive en matière de R&D, qui allie avec intelligence formation initiale et formation continue. Je pense notamment au format « Viens, on danse » proposée par Arte, avec plus de 10 millions de vues sur TikTok, mais aussi au projet en cours, « Adelphe ». promis à un bel avenir. Ces deux projets, parmi d'autres, ont été portés et développés par des représentants du master Médias et du CQP.

C'est cette démarche originale, initiée par Valérie Patrin-Leclère, avec le soutien de Steven Clerima, producteur à La Sucrierie, et d'Héloïse Martin Saint-Léon, conseillère de programmes à France Télévisions, que nous avons le plaisir de mettre à l'honneur aujourd'hui au travers de la remise des certificats de votre promotion.

Je souhaitais, en conclusion, citer la Présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte Cunci. Lors de notre conférence de presse de rentrée de la semaine dernière à La Villette, elle a déclaré, en s'adressant à la famille de nos visages :

*« Ce qui fait la chair et l'âme du service public, c'est d'offrir aux Français cette richesse de contenus. Notre force, c'est aussi le lien que tous les animateurs et animatrices de France Télévisions nouent tous les jours avec les Français. Dans le jargon, certains parlent de « flux ». Je préfère parler d'énergie. Vous êtes l'énergie vitale de la télévision ».*

A mon tour de vous dire que, face à vous, je souhaite aussi parler d'énergie. Vos certificats en attestent : vous êtes l'énergie vitale de la télévision de demain ! ».

Je forme le vœu que, ici et ce soir, sont présents avec nous les créateurs des « Fort Boyard » et « Prodiges » de demain.

Comme on dit, « quand il y a une volonté, il y a un chemin ». Sur ce chemin créatif que vous allez emprunter avec talent et conviction, n'oubliez jamais de vous arrêter dans les différentes villes-étapes du service public.

Comme le disait aussi la semaine dernière Delphine Ernotte Cunci, « *le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas* ».

Pour constituer et faire vivre ce patrimoine, nous avons plus que jamais besoin :

- de notre indépendance financière et éditoriale ;
- des talents de demain et de leur énergie créative.

Vous en êtes les dignes représentants !

Je vous adresse à nouveau toutes mes félicitations !

Bonne soirée, et à très bientôt. »

Antoine Boilley  
Directeur adjoint du marketing et de la communication de France Télévisions  
Maître de conférences associé au CELSA  
12 juillet 2022